Reçu en préfecture le 28/03/2024

2 8 MARS 2024



ID: 001-210102901-20240326-2024017-DE

## des DÉLIBÉRATIONS

15

15

-=000=-

# du CONSEIL MUNICIPAL

2024017

### de la COMMUNE de PÉROUGES

#### Séance du 26 mars 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal:

En exercice:

Présents : Votants:

Date de la convocation 18 mars 2024

Date d'affichage

18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-six mars à 19h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Maryvonne HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Gilberto GRECO, Paul SAISSET, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Marlène

**BLASQUEZ** 

Monsieur Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF du Budget annexe Assainissement 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Jean-Luc VIBERT, 1ér Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

L'assemblée vote hors de la présence du Maire le compte administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

93 881.71 €
113 206.30 €
45 556.42 €
0.00 €
4 8270.78 €
0.00 €
140 733.29 €
- 4 027.03 €
136 706.26 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à:14 voix pour

- APPROUVE le compte administratif 2023.

Le Maire, Nathalie MICOLAS